20 juillet 2026

Fiche N°5 Axe Bd de Gaulle (PN 306 exclus)- rue de Keriguel V1

Préambule :

- la partie du Bd de Gaulle aménagée récemment est traitée à part
- les travaux de rénovation du PN306 sont en cours, ce dossier sera actualisé ultérieurement si besoin
- nous proposons une adaptation de la branche Sud de la rte de Kerscao sur le carrefour à feux

1-Bd de Gaulle

- Outre les informations ci-dessus, nous regrettons que lors du réaménagement lourd du Bd de Gaulle, la continuité de la piste cyclable entre le carrefour à feux et le trottoir cyclable existant n'ait pas été recherchée. Les cyclistes doivent normalement rejoindre la chaussée sur une cinquantaine de mètres, danger… Or nous sommes sur un axe majeur pour les cyclistes (desserte collège, pôles sportifs…) et très circulé (plus de 7000 véh/j)

Proposition : assurer cette continuité, en autorisant les cyclistes sur le trottoir (largeur environ 1,40m), qu'il conviendra d'élargir au préalable : soit par emprise sur l'espace vert à droite (on peut gagner entre 30 et 50 cm), soit sur chaussée, mais bien plus coûteux

- Le traitement de la traversée du débouché de l'allée de Lossulien n'est pas satisfaisant -vélos non prioritaires, et marequage vélo débouchant partiellement sur l'espace vert)

Proposition : corriger le marquage et mettre un STOP en amont de la bande

2-Rte de Kerscao

- La bande cyclable existante est intégralement située côté Centre Commercial
- Les emprises ne permettent pas de tracer 2 bandes
- En général, on préconise alors de tracer la bande sens montant (grand différentiel de vitesse vélo/voiture), surtout en approche de feux (possibilité de remonter la file d'attente des voitures)

Proposition : effacer la bande entre les feux et le point bas de la rue, et en matérialiser une de l'autre côté

3- Rue de Keriguel, entre les rues de Strasbourg et Jézéquel

Les bandes cyclables sont interompues, du fait d'îlots centraux destinés à protéger les traversées piétonnes, et empêcher les voitures de dépasser les bus à l'arrêt

Les arrêts de bus ne sont actuellement plus desservis, mais cela peut évoluer…

Il ne nous paraît pas opportun de supprimer les îlots pour prolonger les bandes cyclables jusqu'à la rue Jézéquel pour à peine 100 mètres

4-Giratoire Keriguel/Jean Zay

Ce carrefour est stratégique pour la desserte de pôles générateurs attirant de nombreux cyclistes, surtout des jeunes (collège, pôle sportif, médiathèque…)

C'est le point noir de l'itinéraire :

- Absence de continuité cyclable vers la rue de Kériguel depuis le Bd de Gaulle.Les cyclistes sont censés aller jusqu'au passage piétons de la rue Jean Zay, traverser cette rue pour revenir sur la rue principale
- Insertion très délicate sur la rue Jean Zay (trafic arrivant dans le dos)
- Perceptions piétons/ voitures insuffisante sur les traversées piétonnes du fait de la végétation du l'îlot central du giratoire
- Pas de continuité vélo en approche du giratoire lorsqu'on vient de la rue de Kériguel
- Lisibilité itinéraire cyclable vers Bd de Gaulle insuffisante

Propositions

- Aménager une sortie du trottoir cyclable sur l'anneau du giratoire, à l'instar de ce qui a été fait au giratoire de Kerhuel. Pour cela, rétrécir la largeur de l'entrée, raidir le rayon d'entrée
- En complément, pour les cyclistes se dirigeant vers la rue Jean Zay (collège, pôle sportif, médiathèque…), proposer un shunt par les sentiers existants : élargir, revoir revêtement, flécher itinéraires
- Eclaircir la végétation sur l'îlot central du giratoire
- Tracer des pictogrammes vélo en sortie de la piste cyclable rue de Keriguel
- Tracer des pictogrammes vélo sur chaussée (pour indiquer l'entrée du trottoir cyclable), puis sur le trottoir ; dégager le panneau noyé dans les branches d'arbres